

La veille documentaire, une alternative à la «googlelisation¹» de l'information ?

Jean-Paul Pinte, Enseignant-chercheur, Université Catholique de Lille, 60, Boulevard Vauban, Lille 59000- France. Tél. 0680600435 pintejp@aol.com <http://veillepedagogique.blog.lemonde.fr>

Résumé :

En juin 2004, un article paru dans le magazine CRN-VNUNET annonçait que 72 % des recherches effectuées sur le Web l'avaient été à partir de Google, le célèbre moteur qui compte aujourd'hui plus de 8 milliards de pages indexées et près de 150 000 requêtes à la minute.

La progression rapide des capacités de recherche de ce moteur dans le web invisible et sa diversification vers des outils tels que l'indice de popularité des pages Web couplée à la personnalisation de la recherche sur les ordinateurs personnels pourraient bientôt faire de Google le guichet d'accès unique à l'information.

Cette étonnante réussite voire hégémonie d'un outil de recherche sur un public devenu infobèse et le plus souvent inconsciemment, spécialiste de la sérendipité n'est pas sans inquiéter aujourd'hui l'école et les universités à la source de la création des savoirs depuis plus de huit siècles. En effet à l'heure où celles-ci s'ouvrent aux plateformes numériques de ressources et mettent à distance les connaissances et les savoirs pour des travaux, recherches ou évaluations, Google serait l'« agent intelligent » par excellence qui gommerait toutes les limites de recherche en plein texte et dont les résultats fourniraient une pertinence si souvent décriée par nos documentalistes ces dernières années.

Sans aller croire que Google comprendrait à la place de l'utilisateur ce qu'il cherche vraiment, cette communication a pour objectif de répondre dans une première partie aux interrogations suivantes :

- en quoi l'hégémonie de Google peut devenir dangereuse pour l'accès aux connaissances si l'on se contente des trois ou quatre premières pages de résultats en ayant l'impression d'avoir fait le tour de la question? ;
- quelles sont les désillusions et alternatives du « tout accessible » de Google ? ;
- quel est le travail de pédagogie à faire auprès des usagers si l'on ne veut pas que la formidable lentille de ce télescope informationnel ne devienne un prisme déformant nos connaissances ?

Dans une seconde partie l'auteur propose aux acteurs de l'enseignement supérieur, une méthode de veille pédagogique visant à :

- proposer des solutions complémentaires pour mieux traquer, sérier et diffuser l'information via sa plateforme de veille et de partage de connaissances « Commun@utice » utilisée avec ses étudiants depuis deux ans;
- transformer la recherche documentaire en une démarche de résolution de problèmes, où l'accent serait mis moins sur la recherche que sur le traitement de l'information avec pour

¹ Le terme souligne à quel point le succès des moteurs de recherche, et en premier lieu de Google, pose la question de l'accès à l'information sur Internet, de son utilisation, mais aussi de son exploitation à des fins personnelles ou pédagogiques

objectif que l'apprenant construise lui-même son propre savoir à partir de ses recherches personnelles et sous le regard de l'enseignant qui reste malgré tout l'expert de sa matière.

Mots-clés : Google, Recherche d'information, veille documentaire, veille pédagogique.

1 - 2015, une société des savoirs partagés

D'une société industrielle où le capital travail était le nerf de la guerre, nous sommes passés au milieu des années 90 à une société de l'information² mise en équivalence depuis ce temps avec beaucoup d'autres appellations comme l'économie ou la société du savoir³ ou encore celle de la société de la connaissance.

Ce nouveau paradigme informationnel né de l'avènement des TIC⁴ et du réseau Internet et conforté par les effets de la mondialisation a réduit notre monde à la taille d'un village

Il faut entendre par paradigme informationnel, tout ce qui touche, de près ou de loin, aux applications de l'informatique, des réseaux et de toutes les technologies digitales, mais aussi des spéculations autour du « virtuel » jusqu'au thème de la société de l'information que l'UNESCO a choisi de remplacer systématiquement par une expression concurrente d'une autre portée, « *des sociétés du savoir* ».

Après Genève, le sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui se tiendra à Tunis en novembre 2005 accentuera encore l'importance et l'enjeu de cette mutation qui s'opère en évoquant à son niveau aussi un nouvel intitulé : la « *société des savoirs partagés* »

Cette société naissante dans laquelle le SMSI voudrait nous emmener est celle d'une société où « *l'information et le savoir peuvent être produits, échangés, partagés et communiqués au moyen de tous les réseaux de la planète.* ».(Mathien, 2005, p.341-354)

Progressivement cette société informationnelle a amenée avec elle son lot d'outils⁵ (annuaires, moteurs de recherche, agents intelligents, méta moteurs, ...) pour permettre la simplification de la recherche d'informations de plus en plus complexe sur le réseau Internet ainsi que de nouveaux moyens de communiquer entre les personnes (chats, forums,...), de se présenter personnellement et professionnellement (blogues⁶), de partager enfin des savoirs (espaces collaboratifs de travail, communautés d'apprentissage).

² Information society

³ Knowledge society

⁴ TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

⁵ Voir : <http://www.abondance.Com>; <http://www.agentland.Fr>

⁶ Voir article « *Investir dans un blogue professionnel : le cas de la veille pédagogique* », Pinte, JP., <http://www.profetic.org>, Juillet - Août 2005.

Jamais, la nécessité de concevoir l'information comme une discipline scolaire ne s'est faite aussi pressante car se précipitent déjà derrière tout ceci un marché dont des acteurs comme Google ont bien compris l'intérêt en faisant de leur premier moteur de recherche un véritable « couteau Suisse » de la recherche d'information tout en profitant de les fidéliser en proposant d'autres outils utiles leur permettant le contrôle des chemins du savoir empruntés par le profil de leurs clients.

Bientôt sonnera l'heure où nos enseignants n'auront d'autres élèves que ceux nés avec l'écran, le clavier et la souris comme unique moyen d'accès à la recherche (Digital natives⁷).

Il convient dès maintenant de s'y préparer en évitant des guichets uniques de type Google, si pratiques et pertinents fussent ils aux yeux des utilisateurs et de proposer une manière, une méthode pour remettre les acteurs de l'éducation (apprenants et enseignants) dans le processus qui consiste à apprendre à interroger le WEB et les documents électroniques sans oublier la dimension des livres et des revues, jadis base unique de nos recherches en bibliothèque

Seul, le retour à une pratique de la veille documentaire semble pouvoir aujourd'hui permettre un retour à la raison voire une migration progressive des mentalités des acteurs de l'éducation vers ce schéma.

2 - Google, guichet d'accès unique à l'information ?

Comme tout le monde le sait, Google est maintenant la référence en terme de moteur de recherche. Il s'impose aujourd'hui de plus en plus comme « la porte d'entrée du Web.⁸ » et devient l'outil par défaut de toute recherche sur internet. « *C'est le meilleur moteur actuellement; il référence des milliards de pages, et c'est de loin le premier* » entend on souvent dire aujourd'hui de la part des internautes.

Avec près de 80% de parts de trafic en France et en Europe son succès est principalement dû à son système de classement reposant sur l'indice de popularité des pages Web (PageRank⁹), et non plus sur l'analyse des mots-clés.

De ce fait, plus une page est bien référencée, plus il y a de pages qui pointent vers elle et plus elle semble pertinente.

Il a aussi été le premier à permettre l'accès aux contenus du « Web invisible » : les fichiers Word, Excel, PowerPoint ou Acrobat, que l'on trouve pêle-mêle parmi les résultats d'une recherche¹⁰. Google s'est également donné les moyens de son ambition en infrastructure technique en possédant le plus de centres serveurs dans le monde, qui lui permettent de traiter et de mettre à disposition cette somme énorme d'informations.

⁷ Digital Natives, Digital Immigrants By Marc Prensky, From “*On the Horizon*”, (NCB University Press, Vol. 9 No. 5, October 2001)

⁸ « *Les moteurs de recherche, portes d'entrée du web* » Article du magazine CRN-VNUNET (21 juin 2004) : <http://www.vnunet.fr/actualite/logiciels/utilitaires/20040621006>

⁹ Etude de la popularité des sites en fonction du nombre de liens qui pointent vers eux

¹⁰ <http://www.soople.com>

Cette puissance technique, en une nuit, lui a permis de référencer non plus 4, mais plus de 8 milliards de pages, simplement pour ne pas être dépassé par son concurrent Microsoft, dont le nouveau moteur annonçait 5 milliards de pages indexées !

Moyennant quoi, Google, c'est près de 150 000 requêtes chaque minute dans le monde.

73 % des internautes français l'utilisent par exemple et près des deux tiers des pages visitées sur le Web le sont à partir de Google.

Champion du marketing et de la communication. De l'interface très sobre de sa page d'accueil jusqu'au nom et aux couleurs de la marque, en passant par sa devise, *Don't be evil* (« Ne soyez pas méchant »), tout est soigneusement pesé. Mais il ne s'agit pas que d'une façade. Google a passé un accord avec des universités et bibliothèques prestigieuses (New York, Oxford, Harvard, Stanford...) pour numériser leurs fonds documentaires.

La première phase a été annoncée le 14 décembre 2004. Elle concernait quinze millions d'ouvrages (4,5 milliards de pages) mis à la disposition de ses usagers selon un plan de six ans. Les cofondateurs de Google, Sergey Brin et Larry Page l'annoncèrent ce jour là depuis leur siège de Mountain View, en Californie.

Ce projet dénommé Google Print a aussitôt suscité de vives réactions en Europe où l'idée a été évoquée que tous les savoirs du monde seraient accessibles gratuitement sur la planète entière.

Jeanneney, Président de la bibliothèque nationale de France estime que cette hégémonie peut s'avérer dangereuse pour l'accès aux connaissances et propose au gouvernement français et à l'Europe entière de « *plaidoyer pour un sursaut* » (Jeanneney, 2005) et de faire prendre conscience aux créateurs de Google qu'ils n'ont pas mesuré l'ampleur des incidences causées par cette volonté d'hégémonie et propose un moteur de recherche européen organisant l'information contrairement à Google qui présente les informations toute au même niveau. Cette orientation permettrait à l'Europe (bien que Google possède déjà 75 % du marché) de se positionner comme possible concurrent. La volonté de créer une bibliothèque numérique européenne que l'on pourrait voir siéger à Strasbourg a suscité aussi de vifs intérêts durant l'été 2005.

A la vue de toutes ces divergences, Google, à la date d'écriture de cet article décidait alors de suspendre son projet de trois mois.

Cela n'empêche pas comme tout numéro 1 qui se respecte, d'être particulièrement exposé. Son fameux PageRank l'expose à des pratiques comme le « Google Bombing ». Vous lancez une recherche sur le mot « magouilleur » et vous tombez sur un site « Jacques Chirac ».

Si vous tapez « Miserable failure » (lamentable échec), un site « George W. Bush » apparaît. Des internautes sont devenus des spécialistes de ce petit jeu. Mais la principale critique du PageRank, c'est qu'il favorise les sites jouissant déjà d'une certaine notoriété.

Pour anticiper toutes les attaques, Google avait déjà proposé de nombreux services annexes repris aujourd'hui repris sur son site dans les pages services et outils à savoir :

- courrier électronique (Gmail) ;
- groupes de discussion (GoogleGroups) ;
- recherche sur les documents compilés par l'internaute (Google Desktop) ;
- création de blogs personnels (Google Blogger) ;
- recherche d'information pour les enseignants et étudiants (Google Scholar) ;
- espace de messagerie webmail avec jusqu'à 5 Go de stockage (Gmail) ;

- consultation de cartes (Google Maps)
- recherche d'images (Google images)
- etc.

Les plus avertis trouveront également dans Soople¹¹ une boîte à outils qui permet de trouver tout type de ressources, de traduire des textes, d'obtenir des définitions, d'accéder à des dictionnaires sans connaître pour autant la manière dont la recherche s'effectue et pour bien souvent se retrouver dans une des pages du site de Google parce que le système a prévu pour eux l'algorithme de recherche. Alors à quoi bon se casser la tête ?

Outils Google



[Barre d'outils](#)

Ajoutez un champ de recherche à votre navigateur.



[Desktop Search](#)

Effectuez des recherches sur votre ordinateur.



[Blogger](#)

Exprimez-vous en ligne.



[Traduire](#)

Consultez des pages Web dans d'autres langues.

Services Google



[Actualités](#)

Effectuez des recherches parmi des milliers d'articles.



[Groupes](#)

Créez des listes de diffusion et des groupes de discussion.



[Alertes](#)

Recevez l'actualité et des résultats de recherche par courrier électronique.



[Images](#)

Recherchez des images sur le Web.



[Annuaire](#)

Effectuez des recherches sur le Web par sujet.



[Mobile](#)

Utilisez Google depuis votre téléphone portable.



[Fonctionnalités de recherche sur le Web](#)

Exploitez toutes les possibilités de recherche qui vous sont offertes.



[Recherche sur le Web](#)

Lancez des recherches sur plus de 8 milliards de pages Web.

Ce que l'on constate aussi et surtout, c'est un changement dans la mentalité des utilisateurs qui semblent ne pas se formaliser des aspects intrusifs de Google et ses confrères. « *Les gens*

¹¹ <http://www.soople.com>

ne sont pas heurtés de voir qu'en lisant leur courrier dans Gmail, des publicités s'affichent en relation avec le contenu de leurs messages.» signale par exemple Olivier Ertzscheid¹² dans un blogue centré sur les sciences de l'information.

Dans un article paru dans le journal Le Monde du 5 janvier 2005, il ira même jusqu'à avancer que Google pourrait devenir le guichet d'accès unique à l'information puisqu'il en a aujourd'hui tous les moyens.

Tous ces services proposés par Google ne sont pas supérieurs aux services concurrents, mais le phénomène de marque joue à plein et le public suit. Google s'autorise alors à passer outre à un certain nombre de règles. Ainsi, il conserve de manière illégale une copie (cache) de certaines pages qui n'existent plus physiquement sur le réseau. C'est une vraie stratégie portail, qui vise à rendre ses utilisateurs de plus en plus captifs.

Ce que l'on peut qualifier de "googlélisation" de la recherche d'infos sur le net donne donc l'impression qu'en dehors de Google, point de salut pour trouver !

Le vrai risque de cette concentration sur un outil unique qui intègre autour de lui d'autres outils, c'est l'apparition d'une sorte de chemin unique menant au savoir qui n'est pas sans poser problèmes aux utilisateurs, conduits à confondre la recherche et la navigation, mais aussi à assimiler la recherche de fichiers sur le bureau à celle d'informations sur la toile par exemple¹³.

Pourtant, bien que des millions d'usagers attestent qu'ils peuvent trouver toute l'information dont ils ont besoin grâce à Google en se contentant le plus souvent de consulter les deux premières pages, l'expérience montre que les pages indexées par Google sont loin de représenter la totalité de l'information accessible sur Internet. D'autres moteurs, indexant moins de pages, offriraient en effet un véritable gain qualitatif à qui recherche l'information pertinente.

Ne pas obtenir ce que l'on cherche via Google pourrait signifier aussi pour l'internaute que l'information n'existe pas dans l'iceberg que représente la masse considérable d'information disponible sur le net.

Google permet d'accéder à un glaçon de la partie immergée, glaçon qui augmente constamment en volume mais moins vite que celui de l'iceberg. La communication écrasante autour de Google ne doit aussi, en effet pas faire oublier d'autres moteurs de recherche grand public performant comme AlltheWeb¹⁴, Exalead¹⁵ excellent outil, Findforward¹⁶ qui répond à vos questions, voire enfin plus spécifiquement pour les internautes français, Aol.fr¹⁷, excellent outil. De même Kartoo¹⁸ outil de représentation cartographique

¹² Olivier Ertzscheid participe au blog de l'URFIST (www.urfist.info/)

¹³ *"L'accessibilité du web n'est pas un leurre, mais elle se réduit à la généralisation des outils de consultation (tout ordinateur doté d'un navigateur), alors que les stratégies de recherche d'information se compliquent de manière exponentielle avec l'augmentation du nombre de sites."* Marc Maisonneuve, revue Documentaliste-Sciences de l'information n°3/2003, cité par Jacques Chaumier, in "Des techniques documentaires aux technologies de l'information" Novembre 2004 : http://www.defidoc.com/info_doc_connaissance/DesTechDoc.htm

¹⁴ <http://www.alltheweb.com>

¹⁵ <http://www.exalead.com>

¹⁶ <http://www.findforward.com>

¹⁷ <http://www.aol.fr>

de l'information représente les différents mots clefs gravitant autour d'une question pour aider l'internaute à avancer dans ses recherches de manière pertinente.

3 - Interroger le Web, une matière à enseigner

Malgré toutes les interrogations que nous pourrions avoir au XXI^e siècle sur le fait que la recherche électronique avec l'avènement des technologies de l'information diffère de la recherche documentaire, il faut avouer que l'acte de recherche documentaire en lui-même n'est pas nouveau. En effet, bien avant l'ère d'Internet nous menions nos recherches seul ou en bibliothèque, avec l'aide des bibliothécaires dont le rôle était de nous apprendre à trouver les documents, à les lire de manière efficace, en nous proposant d'autres stratégies de lecture ou d'exploitation des repères visuels d'ouvrages tels un sommaire, une image ou encore une légende, etc.

L'école n'a pas attendu non plus Internet pour se demander où recueillir des ressources, pourquoi et comment les utiliser ?

Trouver l'information sur Internet, ne revient-il pas à trouver et à identifier la bonne information, le bon document, à l'analyser de façon critique en utilisant des outils pertinents ?

Mais que pense l'internaute lorsqu'il tape sa requête dans la barre de google ? pense-t'il que sa question va être traitée par ses algorithmes complexes, et qu'une intelligence artificielle va traiter sa question et trouver les pages y répondant... NON et pourtant dans les requêtes des internautes, on trouve souvent une syntaxe complètement inadaptée, plus souvent naturelle qu'analytique.

En réalité, Google se contente de classer les mots clef saisis par l'internaute, et donc de trouver les pages de son annuaire qui détiennent l'un ou la totalité de ces mots clefs et lorsque plusieurs pages apparaissent dans le résultat, il les classe par "popularité" c'est à dire en premier les sites sont le plus souvent sollicités ! L'intelligence artificielle a donc encore de beaux jours devant elle...

La maîtrise de toutes les étapes d'une recherche doit faire partie de l'éducation de tout citoyen aujourd'hui.

Cependant, ce qui provoque un changement radical avec le Web, c'est l'accès facile à l'information pour un public qui ne va pas spontanément vers les livres et la magie du média qui permet à l'intéressé(e) de côtoyer une immensité de savoirs en empruntant le chemin et la méthode qui lui plaisent.

C'est également la mise à distance de ce savoir, sans frontière, en des lieux inimaginables il y a encore quelques années et dont nous aurions sûrement rêver lorsque nous étions encore étudiant.

La réalité est toute autre à l'usage, quand il s'agit de trouver et d'exploiter la bonne information si l'on n'a pas sous la main le mode d'emploi¹⁹ du fonctionnement du Web.

¹⁸ <http://www.kartoo.com>

¹⁹ Voir <http://www.abondance.com>

Tout le travail fait en amont de la lecture, avec des livres, doit se faire d'autant plus en aval, avec le média en ligne et toutes les générations n'ont bien sûr pas la même facilité de consultation du Web.

De plus, on peut aussi avouer qu'inévitablement « *Dans la recherche du document menée par l'élève, le documentaliste passeur a un rival, Google...*²⁰ ».

Google, super robot, serait l' « agent intelligent » par excellence, qui permettrait des interrogations en langage naturel, ne nécessitant aucune maîtrise du langage et des techniques documentaires. Genevois²¹ nous invite à nous méfier de cette transparente facilité qui cache selon lui une triple illusion :

Première illusion : l'accès direct aux sites les plus importants donnerait la possibilité de sélectionner automatiquement l'information, en dispensant l'utilisateur du travail fastidieux d'identification et de sélection des sources.

Deuxième illusion : l'utilisateur serait apte à conduire une recherche documentaire dès lors qu'il serait capable d'utiliser un moteur de recherche (Google) et qu'il serait en mesure de débusquer des informations. Or ce qui compte le plus dans une recherche, ce n'est pas de trouver un site mais bien d'établir sa pertinence, de valider ses informations, de croiser les sources, d'exploiter leurs contenus afin d'être en mesure de construire des connaissances (s'informer n'est pas savoir !)

Troisième illusion : l'immédiateté des réponses dans Google crée le sentiment pour l'utilisateur qu'Internet serait une « grande bibliothèque » donnant accès à un savoir universel et structuré. Or Serge Pouts-Lajus a montré²² qu'Internet ressemblait davantage à une « *rue grouillante, riche, agitée* » où l'usager a bien du mal à se repérer, au milieu d'un foisonnement de ressources non classées.

L'école est certainement le lieu privilégié pour dispenser **une autre culture de l'information** et c'est pourquoi, bien que « *l'idée d'enseigner la recherche d'information pendant toute la durée de la scolarité suscite encore aujourd'hui dans la profession et surtout dans l'institution plus de réticences que d'adhésions*²³ », il serait urgent de sensibiliser au plus vite nos enfants dès l'âge de sept ou huit ans aux pratiques de la veille documentaire sur le réseau Internet en faisant en sorte qu'ils puissent au plus vite appliquer, expérimenter et faire face aux réalités suivantes :

- tous les savoirs ne sont pas sur la toile ;
- les annuaires, moteurs, méta moteurs voire agents intelligents gagnent à être utilisés avec méthode (langage naturel, lancement d'outils automatiques en ligne, laisser venir à lui les dernières nouvelles en s'abonnant au systèmes de push) ;
- la mobilisation d'un ensemble de compétences pour interroger ces bases en vue d'atteindre un objectif fixé par l'enseignant ;

²⁰ « *La fonction documentaire au cœur des TICE* » in Les Dossiers de l'Ingénierie Educative, éditions du CNDP, n° 49, décembre 2004 : <http://www.cndp.fr/DOSSIERSIE/49/som49.asp>

²¹ S. Genevois – Formateur TICE – IUFM de Lyon (Janvier 2005)

²² « *Chercher sur Internet ce qu'on ne trouve pas sur les rayons du CDI* ». Interview de Serge Pouts-Lajus pour le site Savoirs-Cdi (mai 2001) : http://savoirscdi.cndp.fr/archives/dossier_mois/poutslajus/poutslajus.htm

²³ Y. F. Le Coadic, CNAM-ICST, Document en ligne sur <http://savoirscdi.cndp.fr/>, mars 2002

- la connaissance du vocabulaire propre à la recherche de l'information (alerte, mot-clef, opérateurs booléens, etc.)
- les différents supports comme les livres, les revues, les sites Web sont des outils complémentaires d'accès au savoir, pour apprendre, porter un regard critique sur les contenus qu'ils véhiculent (pertinence de l'information);
- l'entraide entre apprenants (urbaniste de l'information) et enseignants aboutit à une certaine autonomie des requêtes individuelles de la part de l'élève, « théoricien de l'auto-documentation, (Dossiers de l'Ingénierie éducative, 1999, p.1)»
- la surinformation ou encore l'infopollution rencontrée sur le réseau Internet nécessite un accompagnement de l'élève dans sa tâche de recherche pour des informations parfois introuvables dans d'autres lieux de ressources familiers.

Le manifeste pour l'enseignement de l'information²⁴ écrit par Lecoadic (Professeur au CNAM) en 2002 concrétise cet espace de débat et de réflexion et propose d'ouvrir 7 chantiers pour l'enseignement de l'information.

Ces chantiers doivent contribuer à faire vivre l'information au collège, au lycée et à l'Université. Ces chantiers font concourir information, pédagogie et didactique au développement de l'esprit critique et de l'autonomie des élèves. Parce qu'ils développent les moyens de favoriser l'appropriation et l'exercice par le plus grand nombre du

savoir et de la réflexion informationnelle, ces chantiers apportent par là même leur pierre à la difficile et nécessaire démocratisation de l'information et de son enseignement.

Il s'agit :

1. de reconnaître que l'information au collège et au lycée est une discipline scolaire
2. Reconnaître qu'apprendre à s'informer et à informer est un apprentissage et qu'enseigner l'information est un métier.
3. Assumer la diversification des formes d'enseignement de l'information qu'entraîne sa démocratisation.
4. Articuler l'apprentissage informationnel et les savoirs.
5. Articuler l'apprentissage informationnel et l'apprentissage de nouveaux usages des techniques d'information.
6. Ne pas confiner l'enseignement de l'information au collège et au lycée.
7. Remodeler la formation initiale et continue des professeurs d'information et de documentation ainsi que les concours de recrutement et concevoir un concours de recrutement de professeurs agrégés d'information.

4 - Commun@utice, un exemple de mise en situation du contexte de veille documentaire à l'université.

Commun@utice est une plate de veille et de partage de connaissances développées en langage Php en 2003 dans le cadre d'un enseignement en Master portant sur la veille et l'intelligence économique des PME et PMI.

²⁴ Y. F. Le Coadic, CNAM-ICST, Document en ligne sur <http://savoirscdi.cndp.fr/>, mars 2002

Depuis ce temps la plateforme a été utilisée chaque année dans une situation d'enseignement en présentiel et en distanciel et se voit même couplée dès cette rentrée 2005 au campus numérique de l'université.

Son concept est basé sur le principe de la veille informationnelle en entreprise dont il convient de rappeler les cinq phases essentielles :

- **l'analyse** (analyse du besoin d'information, description de ce besoin, représentation du but à atteindre);
- **la recherche de l'information** (repérage et collecte de documents, d'avis, de renseignements) au travers de sources d'informations multiples (bases de données, catalogues, experts...) et en utilisant tous les outils appropriés (interface d'interrogation, documentation secondaire, annuaires...);
- **le traitement de l'information** (lecture, analyse, déchiffrement des documents, des témoignages... analyse de leur pertinence et de leur validité... prises de notes);
- **l'exploitation de l'information** (acquisition de nouvelles connaissances, production de synthèses, de rapports, de notes bibliographiques, d'exposés oraux, discussion et confrontation avec les pairs...);
- **le processus de rétroaction** permettant de maintenir une veille permanente et de revenir sur la seconde phase pour affiner un sujet sur certains points en relation étroite avec les experts du domaine;
- **la diffusion aux intéressés** (les décideurs) pour une prise de décision et une mise en application.

Sur la base d'un cours de 12 heures propre à la recherche d'information sur le réseau Internet, des sujets ont été proposés aux étudiants constitués en binôme.

Durant cette première partie du cours est proposée par l'enseignant une amorce à la recherche constituée de quelques outils de base pour mieux trouver sur la toile.

Le but est se confronter aux situations nécessitant la recherche et le traitement d'informations, donc de s'informer en recherchant et en échangeant en vue d'apprendre et donc de communiquer tout en intégrant les informations trouvées et en leur donnant sens et lien avec le sujet proposé.

Les étudiants dans le compte-rendu de veille qu'ils ont à restituer à l'issue de 16 semaines ont à décrire la méthode de recherche adoptée.

Tout au long de cette démarche, ils font part de leurs trouvailles (articles, liens utiles, ouvrages) sur Commun@utice comme le montre la page d'exemple ci-dessous où des outils de cartographie repris dans une mallette de veille ont été découverts par les étudiants et validés par l'administrateur de la plateforme qui demeure en réalité l'expert du domaine en validant les propositions des étudiants.

Des salles de veille (sous la forme de forum) permettent aux étudiants de se retrouver pour échanger leurs pratiques, voire aussi pour s'inspirer des techniques d'autres étudiants.

Le système détecte dans le temps les liens inopérants et les signale à leurs dépositaires.

Chaque étudiant s'intéressant à tel ou tel type de ressources ou outils peut en être alerté par le système sur simple demande ouvrant ainsi les portes de l'échange, de l'interdisciplinarité et du travail collaboratif.



La base est conçue de manière à amener les étudiants à se familiariser au contexte de la recherche où il convient de citer les sources, de proposer des mots-clés, des résumés, etc. (Voir exemple ci-dessous)

Depuis son ouverture plus de 600 étudiants ont pratiqué des travaux de recherche et ont proposé des ressources utiles et pratiqué des outils de recherche et portails autres que Google par exemple.

Une dizaine d'enseignants sont devenus modérateurs d'un environnement de veille dans le cadre de leur enseignement.

Commun@utice peut aujourd'hui être greffée à toute plateforme numérique d'éducation.

5 - Conclusion.

La présente communication n'a pas pour objectif de faire le procès de Google, ni de rejeter cet outil de recherche (ce serait vain), mais en réalité de faire constater à l'utilisateur et notamment à l'étudiant dans notre cas, qu'il y a des risques à s'imaginer la base de données de Google comme étant l'ensemble du CyberEspace, c'est à dire l'Internet (avec un grand I), « véritable ordinateur dont le centre est partout, et la circonférence nulle part, un ordinateur hypertextuel, dispersé, vivant, pullulant, inachevé, virtuel, un ordinateur de Babel : le cyberspace lui même » (Levy.p, 1998, p.44-45)

Le véritable problème qui se pose aujourd'hui est dans l'utilisation d'un outil dont la présentation de résultats n'offre pas de techniques de catégorisation et de mots-clés comme Wisenut, Teoma et Aol.fr par exemple. Certains internautes ne risquent-ils pas de se lasser de ces listes de réponses brutes? La veille documentaire pratiquée dès le plus jeune âge à l'école reste la seule échappatoire à cette dérive qui s'apparente aujourd'hui à une démarche de résolution de problèmes dans le processus d'apprentissage et où l'accent est mis moins sur la recherche que sur le traitement de l'information.

"Ces trente dernières années nous ont montré que progressivement, l'enseignant documentaliste s'est positionné comme pédagogue, complémentaire des enseignants de disciplines, reprenant des activités sur les documents proposées jusqu'alors traditionnellement par les disciplines. Parallèlement, semble s'organiser une « didactique documentaire » pouvant supposer que l'information documentaire constitue une discipline à enseigner à part entière²⁵."

La problématique occupe une place centrale dans une telle démarche de résolution de problème, où l'élève doit définir un mode opératoire pour arriver à dégager des éléments de réponse à la question. C'est pourquoi la définition de la question de recherche, mais aussi la mobilisation et la compréhension des documents primaires, la production d'un document secondaire par l'élève lui-même, jouent un rôle primordial dans cette forme de pédagogie documentaire.

C'est sur la méthodologie documentaire qu'il convient aujourd'hui de concentrer tous nos efforts en pédagogie. Le travail en groupe, la constitution de salles de veille où les groupes apprennent à apprendre, à créer du savoir, sont aujourd'hui les seuls moyens d'éviter et de faire oublier que les moteurs de recherche ne constituent que des outils de base pour débiter une recherche. Mais à quoi ressemblera le moteur de recherche de demain ?

Sitographie Google

<http://www.zorgloob.com/>

<http://google.blogspot.com/>

²⁵ Voir article de Liquete sur les formations initiales et continues des documentalistes dans <http://savoircdi.cndp.fr> (rubrique métiers).

<http://www.secrets2moteurs.com/intelligence-center/>
<http://www.docforum.tn.fr/mgts/sansgoogle11oct05.htm>

Bibliographie

Mathien, M., (2005), « *La société de l'Information, entre mythes et réalités* », Bruxelles, Ed. Bruylant, 2005, 435 pages.

Jeanneney, J-N., « *Quand Google défie l'Europe, plaidoyer pour un sursaut* », Paris, Essai Mille et une nuits, 113 pages.

Les dossiers de l'Ingénierie éducative, « *Internet au quotidien : rechercher* », Paris, CNDP, octobre 1999.

Levy, P., « *Qu'est ce que le virtuel ?* », Paris, Editions La Découverte, 153 pages